

La Confédération en bref

2008



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale ChF

La Confédération en bref

Chère lectrice, cher lecteur

Je suis heureuse que vous teniez dans vos mains la brochure «La Confédération en bref 2008», dont la lecture prouve votre intérêt pour le fonctionnement de notre Etat. La brochure, qui paraît chaque année et est abondamment illustrée, vous donnera, dans un langage simple, un aperçu aussi complet que possible des institutions politiques suisses et des autorités fédérales.

Un nouveau chapitre a commencé pour la politique suisse après le renouvellement, en fin d'année dernière, du Parlement fédéral d'une part (21 octobre), des sept membres du Conseil fédéral et de la chancelière de la Confédération d'autre part (12 décembre): nous sommes entrés dans la première année de la législature 2007–2011. La législature – le terme désigne tant le cycle législatif que la durée du mandat du Parlement et du gouvernement – dure quatre ans. C'est en fonction de cette périodicité que le Conseil fédéral élabore sa stratégie et mène ses travaux de planification.

Le gouvernement a fixé cinq priorités pour la législature en cours: renforcer la place économique suisse, garantir la sécurité, renforcer la cohésion sociale, exploiter les ressources dans le respect du développement durable et consolider la position de la Suisse dans un monde globalisé.

En dépit de l'importance de ces objectifs, l'année 2008 sera cependant vraisemblablement marquée par un événement sans rapport avec la politique, à savoir le Championnat européen de football (Euro 08), qui sera organisé conjointement par l'Autriche et par la Suisse. La Confédération veut aussi, aux côtés d'innombrables autres institutions, contribuer au succès de cette manifestation sportive – la troisième plus importante au niveau mondial.

Les principes du fair-play et du respect d'autrui s'appliquent tant dans le domaine du sport que dans celui de la politique. C'est dans cet esprit que je vous souhaite une année intéressante et beaucoup de plaisir à la lecture de la présente brochure.



La chancelière de la Confédération: Corina Casanova

Table des matières



**Interview de Pascal Couchepin,
président de la Confédération**

4

Population – Finances

8

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

Depuis quand la Suisse existe-t-elle?

10

UN SYSTÈME POLITIQUE SPÉCIAL

La démocratie suisse



LA STRUCTURE FÉDÉRALE DE LA SUISSE OU
Quand 2715 et 26 font 1

14

LA DÉMOCRATIE DIRECTE AU NIVEAU FÉDÉRAL OU
De nombreux droits pour le peuple

16

QUI DÉFEND QUELS INTÉRÊTS POLITIQUES OU
Les quatre partis gouvernementaux

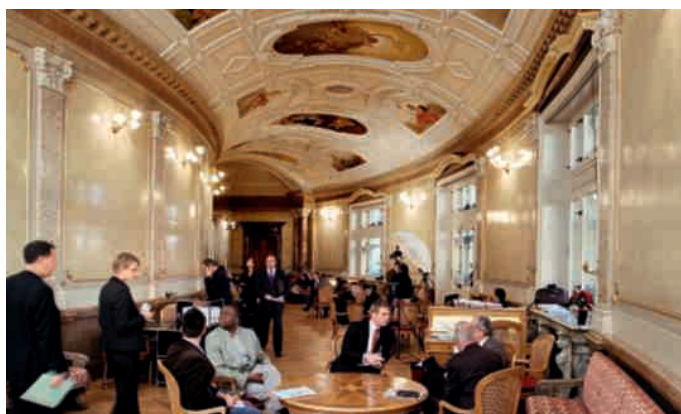
18

**Les huit autres partis
au Parlement**

20

LE POUVOIR LÉGISLATIF : LE CONSEIL NATIONAL ET LE CONSEIL DES ÉTATS

Le Parlement suisse



L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS OU

Les deux voies qui mènent au Parlement

24

LES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL OU

Ils représentent le peuple

26

LES MEMBRES DU CONSEIL DES ÉTATS OU

Ils représentent les 26 cantons

28

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE (CHAMBRES RÉUNIES) OU

Bulletins délivrés : 246

30

TRAVAUX DU PARLEMENT OU

Que font donc ceux qui « montent » à Berne ?

32

LES COMMISSIONS ET LES DÉLÉGATIONS OU

Les pionniers du Parlement

34

LES GROUPES PARLEMENTAIRES OU

Qui se ressemble s'assemble

36

LES SERVICES DU PARLEMENT OU

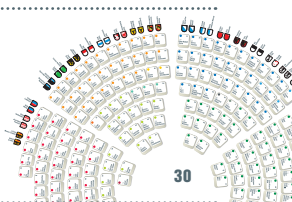
L'intendance de l'Assemblée fédérale

37

LA GENÈSE D'UNE LOI OU

**Comment garantir la pérennité de
l'assurance-invalidité**

38





LE POUVOIR EXÉCUTIF : LE CONSEIL FÉDÉRAL ET LES DÉPARTEMENTS OU
Le gouvernement suisse



LES TRIBUNAUX FÉDÉRAUX

Le pouvoir judiciaire



LE TRIBUNAL FÉDÉRAL ET LES TRIBUNAUX
 DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA CONFÉDÉRATION

Le troisième pouvoir

78

Les tribunaux de 1^{re} instance de la Confédération

80

INDEX

81

Textes et rédaction

Services d'information de la Chancellerie fédérale,
 des départements et des Services du Parlement ;
 Jeanmaire & Michel AG

Conception et réalisation

Jeanmaire & Michel AG, www.agentur.ch

Photos

Roland Tännler, Zurich

Photo du Conseil fédéral pages 40–42 : Büttner & Devènes/Pixsil
 Photos des parlementaires: Senn & Stahl, Berne

Positionnement sur l'échiquier politique page 21 :

Michael Hermann, Geographisches Institut der Universität Zürich

Cette publication existe également en allemand, italien, romanche et anglais ;
 vous pouvez l'obtenir gratuitement en envoyant une étiquette autocollante
 munie de vos coordonnées à l'adresse suivante : OFCL, Diffusion publications,
 3003 Berne ou www.publicationsfederales.admin.ch

Art.-Nr. 104.617.f

30^e édition, 2008

Employeur Confédération

www.emploi.admin.ch

Offres d'emploi y compris les stages et les places d'apprentissage

Le Conseil fédéral	42
---------------------------	----

L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE OU Le lieu de travail des 36 000 employés de la Confédération	44
---	----

La Chancellerie fédérale ChF	46
-------------------------------------	----

Département fédéral des affaires étrangères DFAE	48
--	----

Département fédéral de l'intérieur DFI	52
--	----

Département fédéral de justice et police DFJP	56
---	----

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS	60
---	----

Département fédéral des finances DFF	64
---	----

Département fédéral de l'économie DFE	68
---	----

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC	72
--	----



On sait ce qu'il est possible de faire.

Monsieur Couchepin, c'est la deuxième fois – après 2003 – que vous êtes président de la Confédération. Qu'allez-vous faire différemment cette fois-ci ?

Plusieurs choses. Entre-temps, la donne et l'environnement ont changé. Je suis devenu plus âgé. Autrement dit, plus sage.

Comment cela se manifeste-t-il ?

On est moins tendu. La première fois, on se demande si tout va bien se passer. La deuxième fois, c'est plus simple : on sait ce qu'il est possible de faire. Et on sait quelles erreurs on a commises et comment mieux faire cette fois-ci.

Qu'allez-vous mieux faire cette fois-ci ?

En 2003, j'avais choisi d'organiser et de mener les séances du Conseil fédéral de manière assez rigoureuse. Entre-temps, j'ai appris qu'il faut un peu plus de décontraction (*rit*). Mais pas trop car je ne veux pas non plus de chaos !

Qu'entendez-vous par décontraction ?

La première fois, j'avais demandé aux membres du Conseil fédéral de faire des propositions claires à titre de base de discussion. Mais j'ai constaté qu'il n'est pas mauvais de leur laisser plus de latitude. Pour qu'ils puissent participer à la réflexion pendant les séances, même si celles-ci doivent durer un peu plus long-

temps. A mon avis, au cours de ces dernières années, il y a eu trop de votes au sein du Conseil fédéral. Or, on n'a pas besoin de toujours voter pour prendre de bonnes décisions.

Quel est votre objectif majeur à la tête du gouvernement ?

Pour moi, l'important est qu'il y ait une bonne ambiance au sein du Conseil fédéral. Pour que les membres du gouvernement puissent profitablement travailler ensemble. Il devrait être possible d'exprimer des opinions divergentes sans que cela provoque de discordes. Il y va de l'intérêt du collège gouvernemental, et cette franchise lui permet en fin de compte de prendre de bonnes décisions dans l'intérêt du pays.

Grâce à l'élection d'Eveline Widmer-Schlumpf au Conseil fédéral en décembre 2007, il y a pour la première fois trois femmes au gouvernement. Est-ce que beaucoup de choses ont changé ?

Pas fondamentalement. Les femmes sont aussi différentes les unes des autres que les hommes (*rit*). Mais c'est une opportunité pour tout collège qu'une femme ayant autant d'années d'expérience du gouvernement qu'Eveline Widmer-Schlumpf en fasse partie.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés en dehors du Conseil fédéral ?

Je répète ce que j'ai dit en 2003. Je me réfère à ce qu'avait répondu l'ancien Premier ministre britannique Edward Heath à quelqu'un qui lui demandait quels étaient les défis posés par son poste : « Events, friends, events ». Ce qui veut dire « les événements, mes amis, les événements ». Ce sont effectivement les événements qui déterminent pour une bonne part l'agenda du président de la Confédération. Il en a toujours été ainsi. On peut faire autant de projets que l'on veut, en fin de compte tout se passe différemment de ce que l'on imaginait. Il se peut qu'il y ait cette année des événements heureux, mais il se peut aussi qu'il y en ait de tragiques, par exemple des catastrophes naturelles. Je me souviens de ma première année présidentielle : la guerre en Irak avait éclaté. Mais il y aura quelques grands événements prévisibles. L'Euro 2008 en est un. La Coupe d'Europe de football est une grande chance pour la Suisse. Elle nous offre l'opportunité de rencontrer les chefs de gouvernement des pays participant à l'Euro.

Ces quatre dernières années il y a eu trop de votes au Conseil fédéral.



Ce n'est pas à l'Etat de dire ce qui est du bon art.



Le climat politique en Suisse s'est envenimé au cours de ces dernières années. Avez-vous décidé de faire quelque chose pour y remédier ?

C'est une mission importante qui incombe au président de la Confédération. Dans mon discours du Nouvel An, j'ai rappelé l'épisode de la soupe de Kappel. Lors d'une des guerres de religion entre les troupes zurichoises et celles de Suisse centrale, en 1529, les soldats des deux camps se sont réconciliés à l'insu de leurs chefs autour d'une soupe au lait. Je pense que c'était plutôt une fondue (rit). Toujours est-il que les chefs des deux camps ont alors été pratiquement contraints de trouver des solutions. Le peuple est parfois plus pacifique que ses dirigeants. Le peuple est rationnel, il ne veut pas l'obstruction mais la coopération. C'est de cela que je veux me souvenir cette année.

En 2008, vous avez au programme une série de voyages à l'étranger en tant que président. Quels objectifs voulez-vous atteindre ?

Cette année, j'ai prévu notamment des voyages en Egypte, aux USA, en Chine, en Asie du Sud-Est, en Turquie et en Russie. Les voyages sont importants. Je ne partage pas les critiques faites ici et là à ce propos. Il faut rencontrer les gens et faire connaissance pour comprendre et sentir comment ils pensent et agissent. C'est seulement ainsi que l'on comprend le monde et que l'on peut organiser son action politique en

fonction de ce que l'on a appris. Lors de négociations internationales ou en prévision de l'aménagement de la politique environnementale, par exemple.

Vos voyages ont essentiellement pour destination des pays à forte puissance économique. Pourquoi ?

Nous n'avons rien contre les pays en développement, mais chacun sait que les décisions importantes se prennent dans certains pays.

Quelle importance les relations avec les pays de l'Union européenne ont-elles ?

60% de nos exportations se font vers des pays de l'Union européenne. 80% de nos importations viennent de l'UE. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs de l'UE viennent chaque jour travailler en Suisse. Des branches entières dépendent de ces étrangers. Il est donc extrêmement important que nous entretenions des relations étroites et amicales avec l'Union européenne. Nous ne serons jamais assez proches de l'UE. C'est pourquoi la coutume veut que le président de la Confédération rende visite aux pays qui exercent la présidence du Conseil de l'Union européenne. Pour 2008, ce sont la Slovaquie et la France. Enfin, le président visite aussi les pays dont ce sera le tour l'année d'après, et en 2009, il s'agira de la République tchèque et de la Suède.

Quel est le sens de ces voyages ?

Nous devons savoir très précisément ce qui se passe dans les Etats de l'Union européenne. Par ailleurs, les contacts sont également importants pour que ces Etats réalisent combien il importe pour eux que la Suisse aille bien.

Vous avez dit que la Suisse ne pourra jamais être assez proche de l'UE. Une adhésion à l'Union européenne ne serait-elle pas dans ce cas une conséquence logique ?

Non. Pour les prochaines années, je ne vois pas d'autre voie que les bilatérales.

En votre qualité de président, vous restez à la tête du Département fédéral de l'intérieur (DFI). C'est un très grand département. Pourrez-vous assumer ces deux missions ?

Cette année, ce sera plus facile pour moi qu'en 2003. J'étais président de la Confédération pour la première fois et au début de l'année, j'avais pris la charge d'un nouveau département, passant du Département de l'économie publique (DFE) au DFI. C'était une situation très difficile pour moi, je l'avais un peu sous-estimée. Des dossiers importants, dont la plupart étaient nouveaux pour moi, comme la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), en étaient alors au stade ultime des délibérations parlementaires. Il était parfois vraiment difficile d'accomplir les deux tâches en parallèle, celle de président de

Le peuple est parfois plus pacifique que ses dirigeants.

Il est extrêmement important que nous entretenions des relations amicales avec l'UE.



la Confédération et celle de chef de département. Cette fois-ci c'est beaucoup plus facile. Je sais comment se passe la présidence de la Confédération et je connais les sujets qui relèvent de mon département par cœur.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés pour votre département en 2008 ?

Ma principale préoccupation sera de poursuivre la réforme de l'assurance-maladie. Ensuite le débat sur la 11e révision de l'AVS. Le financement de l'AI est un autre point essentiel. De même que, entre autres projets, la loi sur le paysage suisse des hautes écoles.

Vous êtes également ministre de la culture. Or on sait que la culture vous tient beaucoup à cœur et que vous vous mobilisez beaucoup pour elle.

Oui ! C'est pourquoi j'ai présenté des lois allant dans ce sens : la nouvelle loi sur les musées et la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture. J'ai l'impression que maintenant, une confiance mutuelle s'est instaurée entre les acteurs de la culture et l'administration, et entre eux et moi. Les artistes savent que je m'intéresse réellement à la culture et que j'ai pour eux un esprit d'ouverture et une oreille bienveillante.

Cette confiance mutuelle a-t-elle pour conséquence un art meilleur ?

Je l'espère. Mais ce n'est pas à l'Etat ou à l'un de ses représentants de dire ce qu'est un bon art. Notre mission est de créer les meilleures conditions possibles pour que les artistes puissent s'épanouir et s'exprimer.

Etes-vous satisfait des prestations des milieux artistiques suisses ?

Oui. Et je constate sans cesse que l'art a plus d'importance qu'on ne le pense. Je citerai pour exemple le secteur du design. La Suisse compte parmi les pays les plus novateurs dans ce domaine. Notre handicap est que la Suisse est un très petit marché. Même nos artistes qui ont le plus de succès n'obtiennent jamais de prix aussi élevés pour leurs œuvres que les artistes travaillant dans un grand marché. Ce qui, au demeurant, n'est pas que négatif, car les chefs-d'œuvre restent accessibles même pour les budgets moins élevés.

Vous-même, achetez-vous des œuvres d'art suisses ?

Oui, mais c'est une affaire privée.

Vous êtes aussi ministre du culte. Un sujet pour lequel vous vous mobilisez fortement est la coexistence pacifique entre chrétiens et musulmans. Est-ce aussi un thème prioritaire du président de la Confédération ?

C'est un sujet permanent et ça le restera. Il importe que les membres d'autres communautés religieuses que les communautés traditionnelles sentent eux aussi qu'on les respecte. C'est ce que je montrerai en adressant cette année encore aux musulmans un message au début du Ramadan.

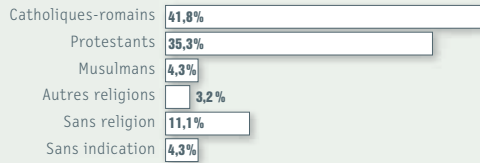
Vous avez adressé un message de ce genre pour la première fois en 2007. Quel écho a-t-il rencontré ?

Très positif. Les musulmans ont beaucoup apprécié ce geste, il contribue à renforcer la compréhension mutuelle.

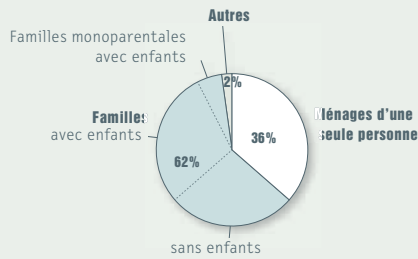
.....
Pascal Couchepin était interviewé par Henry Habegger de la rédaction du « Blick »

Population

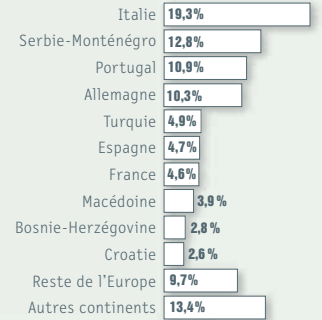
Religions



Taille des ménages



Population étrangère (selon l'origine)



79 726 émigrés

120 188 immigrés

7 557 609 habitants

dont 1 554 527 de nationalité étrangère

Régions linguistiques

Langue principale de la majorité de la population

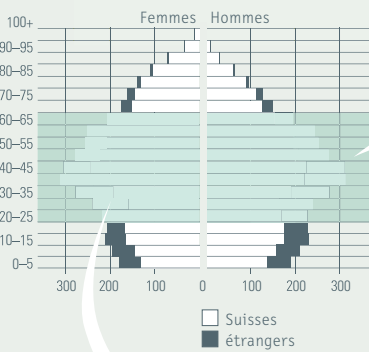
Français 20,4%

Allemand 63,7%

Italien 6,4%

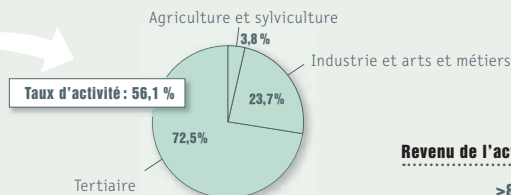
Rhétio-Romanche 0,5%
Autre 9,0%

Pyramide des âges en milliers



Taux de natalité: 1,44 enfant par femme

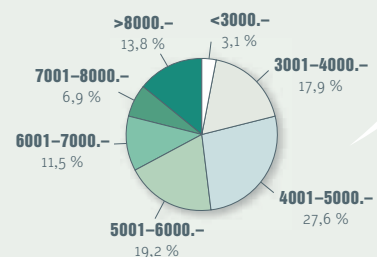
Population active par secteur



Dépenses des ménages

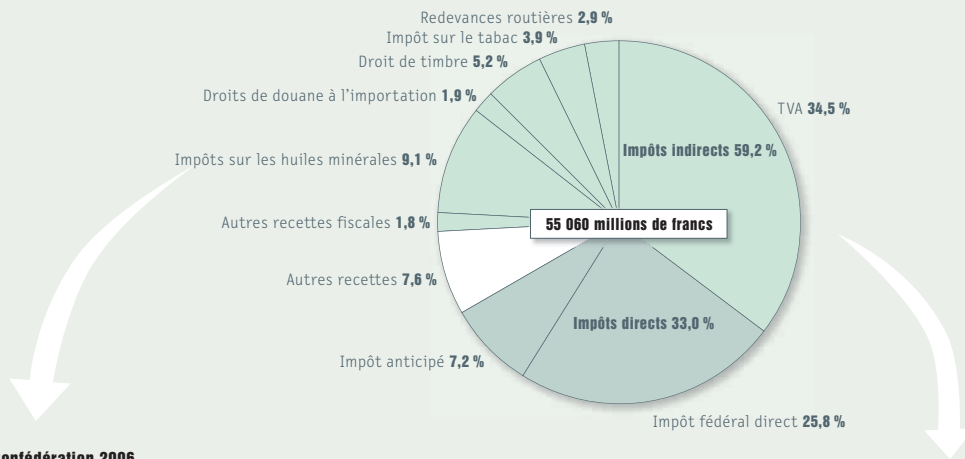


Revenu de l'activité lucrative (net par mois; occupation à plein temps)

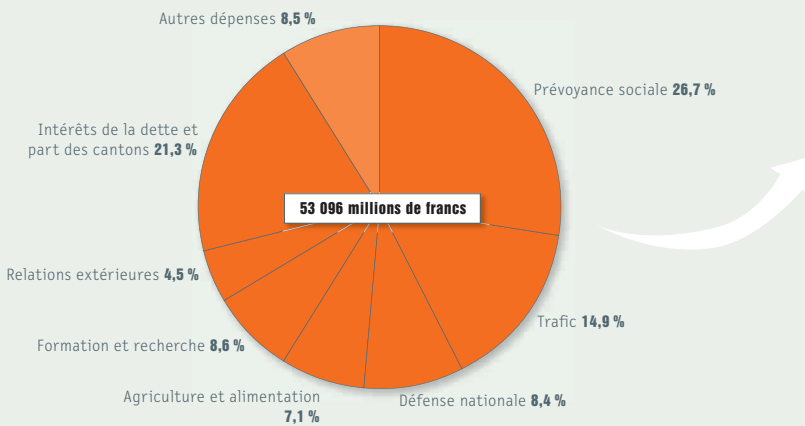


Finances

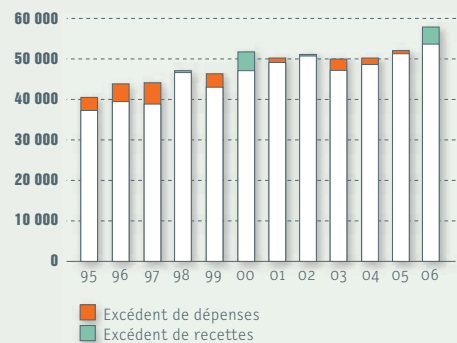
Recettes de la Confédération 2006



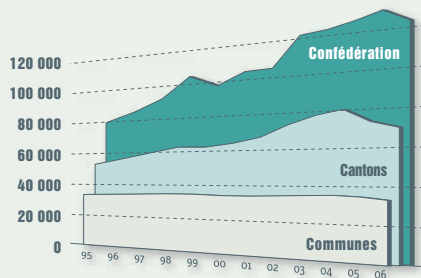
Dépenses de la Confédération 2006



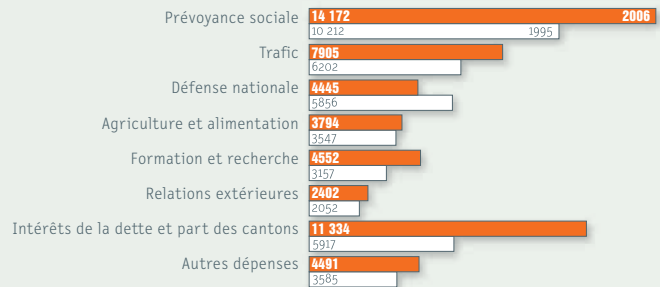
Evolution des recettes et dépenses (en millions de francs)



Evolution de la dette (en millions de francs)



Evolution des dépenses (en millions de francs)



Depuis quand la Suisse existe-t-elle ?

1291 Uri, Schwyz et Unterwald renouvellent leur pacte de défense mutuelle pour faire face aux agressions extérieures et protéger leurs biens et leurs droits. La tradition relate que le serment d'alliance a été prononcé au début du mois d'août sur la prairie du Grütli.

Pendant les décennies et les siècles qui suivent, cette alliance s'élargit pour devenir une « Confédération » sans liens rigides qui accueille ou conquiert d'autres régions citadines et rurales.

La puissance des Confédérés s'accroît. Pour protéger leurs libertés, ils repoussent pendant deux siècles les attaques de puissances adverses. Ils deviennent indépendants *de facto* du Saint-Empire romain germanique en **1499**, à la suite de la guerre de Souabe.

Abolition de la messe et l'introduction de la conception évangélique de la Cène par Zwingli à Zurich en **1525** ouvrent un antagonisme confessionnel entre cantons catholiques et cantons réformés; la Suisse devient le théâtre de guerres religieuses acharnées.

Les idéaux de « liberté, égalité, fraternité » véhiculés par la Révolution française de **1789** se propagent en Suisse et des troubles éclatent dans différentes parties du pays.

L'armée de Napoléon Bonaparte envahit la Suisse en **1798**. La République helvétique est instaurée et le pays se voit imposer une constitution qui crée un Etat unitaire et centralisé calqué sur le modèle français.

Les pays « sujets » deviennent des cantons égaux en **1803**.

Après la défaite de la France face aux grandes monarchies européennes, l'ancien système fédéral est restauré en **1815**. Le pays redevient une Confédération aux liens souples et l'aristocratie se reconstitue dans les cantons.

En **1830** s'ouvre la période dite « de la Régénération ». Sous la pression du développement économique, près de la moitié des cantons se dotent de constitutions d'inspiration libérale qui garantissent des droits économiques et politiques aux citoyens. Tenants d'un Etat unifié, les cantons libéraux s'opposent aux cantons conservateurs.

Les tensions entre cantons protestants libéraux et cantons catholiques conservateurs aboutissent à la guerre du Sonderbund en **1847**. Au terme d'une brève campagne, les cantons catholiques, qui avaient formé une alliance séparée, sont vaincus par les troupes fédérales.

1848 Les fondements de l'Etat fédéral moderne sont posés. Sa constitution donne au pays un gouvernement plus centralisé. D'importantes compétences qui appartenaient jusqu'alors aux cantons sont dévolues au pouvoir central: défense nationale, monnaie, douanes et poste en particulier. En créant un espace économique commun, l'Etat fédéral devient l'instrument du développement économique.

Les citoyens ne se satisfont plus du droit de vote obtenu – par les hommes uniquement – en **1848**. Ils militent pour l'introduction de davantage de démocratie directe et obtiennent l'inscription dans la Constitution de deux droits populaires: le droit de lancer un référendum, en 1874, et le droit de déposer une initiative populaire, en **1891**.

Vers la fin du 19^e siècle, les forces politiques du pays s'organisent et trois partis prennent forme: le parti socialiste, fondé en **1888**, le parti radical, fondé en **1894**, et le parti catholique-conservateur, l'actuel PDC.

La Suisse est certes épargnée par la Première Guerre mondiale (1914–1918), mais la dégradation des conditions de vie d'une grande partie de la population conduit les ouvriers à lancer une grève générale en **1918**. La plupart des revendications des grévistes, telles que la semaine de 48 heures et l'institution d'une assurance vieillesse, seront rejetées. Mais l'année suivante, le Conseil national est élu pour la première fois à la proportionnelle et la classe ouvrière y est représentée. C'est la fin de l'hégémonie des radicaux.

En **1920**, la Suisse adhère à la Société des Nations, fondée l'année précédente. Elle obtient la reconnaissance de son statut de neutralité et est déliée de l'obligation de participer à des actions militaires.

La crise économique mondiale de 1929 provoque un chômage massif; le franc suisse est dévalué en **1936**.

La signature de la convention sur la « paix du travail » dans l'industrie des machines et de la métallurgie en **1937**, la reconnaissance du romanche comme quatrième langue nationale en **1938**, la construction d'un système de fortifications dans les Alpes (« réduit national ») en **1940** et, enfin, l'entrée des socialistes au Conseil fédéral en **1943** renforcent la cohésion nationale dans une époque tourmentée; la Suisse parvient à rester en dehors du conflit lors de la Seconde Guerre mondiale (1939–1945).

En **1947**, l'assurance vieillesse et survivants (AVS) est instituée.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est créée en **1948**. Bien qu'elle ait été membre de la Société des Nations, la Suisse, attachée à sa neutralité, choisit de ne pas adhérer à l'ONU.

Un deuxième socialiste est élu au gouvernement en **1959**. Pour la première fois, la répartition des sièges au Conseil fédéral est proportionnelle à la force électorale des grands partis, et les principales forces politiques sont représentées équitablement au gouvernement: la «formule magique» est née.

En **1971**, le peuple et les cantons acceptent, après un premier essai infructueux en 1959, le droit de vote des femmes sur le plan fédéral. Ce droit leur est accordé par une majorité de 621 403 voix contre 325 596. Les femmes jouissent déjà des mêmes droits politiques que les hommes dans plusieurs cantons.

Après une série de consultations populaires dans le canton de Berne, notamment dans ses districts francophones, puis au niveau fédéral, trois districts se séparent du canton de Berne pour former le canton du Jura en **1978**. Le Jura devient alors le 26e canton de la Suisse.

La radicale Elisabeth Kopp est élue conseillère fédérale en **1984**. C'est la première femme à accéder à cette fonction.

En **1989**, les citoyens rejettent l'initiative populaire «pour une Suisse sans armée».

En **1992**, le peuple s'oppose à l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen (EEE).

Le peuple et les cantons approuvent la nouvelle Constitution fédérale en **1999**. Elle entre en vigueur le 1er janvier **2000**.

La Suisse adhère à l'Organisation des Nations Unies en **2002** à la suite d'un vote populaire. Elle appartient déjà à de nombreuses agences de l'ONU, parfois depuis plusieurs décennies.

La même année, les premiers accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne entrent en vigueur.

En décembre **2003**, la conseillère fédérale démocrate-chrétienne Ruth Metzler n'est pas réélue et doit céder son siège à Christoph Blocher, représentant de l'UDC. Ce n'est que la troisième fois en 150 ans (après 1854 et 1872) que le Parlement ne confirme pas un conseiller fédéral dans ses fonctions.

Quatre ans plus tard, Christoph Blocher est écarté à son tour. Lors de la session d'hiver **2007**, l'Assemblée fédérale élit Eveline Widmer-Schlumpf, sa collègue de parti, au Conseil fédéral.

Monument des Trois Suisses dans le hall d'entrée du Palais fédéral. De gauche à droite: Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold von Melchthal tenant le Pacte fédéral de 1291

